

## PROTOCOLE DE PRELEVEMENT DPNI

- ① Prélever 1 tube de 10 mL de sang total sur tube Streck dédié (conservateur de l'ADN libre circulant).  
**Remplir complètement le tube : ATTENTION, le remplissage devient plus lent à la fin du prélèvement.**

Respecter la date de péremption.

Ne pas ouvrir le tube afin d'éviter les contaminations.

*Recommandations ordre de prélèvement : le prélèvement doit se faire après le tube d'EDTA et avant le tube de fluorure/oxalate.*

*Si dans l'ordre de prélèvement, le tube STRECK suit immédiatement un tube d'héparine, le fabricant recommande un prélèvement dans un tube sans additif ou d'EDTA qui servira de tube de prélèvement à jeter avant d'effectuer le prélèvement dans le tube STRECK.*

- ② Immédiatement après la prise de sang, mélanger le tube **par plusieurs retournements doux** (minimum 10 fois).



**X 10**

- ③ Insérer le tube Streck dans le sur-tube puis le mettre dans le sachet de transport, le sceller
- ④ Insérer dans la pochette du sachet de transport les documents suivants :
- votre demande d'examen informatisée
  - la feuille de renseignements avec les consentements prescripteur et patiente signés
  - l'ordonnance
  - le compte-rendu échographique du 1<sup>er</sup> Trimestre (si échographie réalisée) ou à défaut celui du 2<sup>ème</sup> Trimestre
  - le justificatif de l'indication (résultats marqueurs sériques, résultat caryotype.....)
- ⑤ **Conserver le prélèvement à température ambiante et à l'abri de la lumière**  
↳ **Ne pas centrifuger, ne pas réfrigérer, ne pas congeler**
- ⑥ Le prélèvement doit parvenir au Laboratoire BIOXA-CHATILLONS **dans un délai de 7 jours maximum** à partir de la date de prélèvement et à **température ambiante.**

Les kits de prélèvement DPNI sont disponibles sur simple demande auprès de notre laboratoire :

- **par téléphone :** **03.26.04.34.94 (service diagnostic prénatal)**
- **par mail :** **[cytogene51@bioxa.fr](mailto:cytogene51@bioxa.fr)**
- **par fax :** **03.26.47.22.95**

**Les Docteurs Jean-Marc DOSSOT et Victor DUPONT-GAUDIN, biologistes référents du DPNI, sont à votre disposition pour toute question !**